Les 16 et 17 septembre 1957, le *Midi-Libre* publie deux articles sur la commune d'Arques. C'est l'occasion de découvrir des pans de son histoire passée quelque peu méconnus. Le premier article dresse un bilan économique du territoire et de la commune d'Arques.

DANS LA COMMUNE D'ARQUES

La générosité d'un cardinal du règne d'Henri IV et la clairvoyance de deux hommes éminents soulagent le contribuable du XXme siècle

Peu ou prou, tout le monde connaît Arques, ne serait-ce que par la silhouette familière de son donjon qu'on retrouve sur le moindre guide ou dépliant touristique de la région.

Mais tous les exploitants forestiers du Midi connaissent aussi Arques pour ses poteaux et ses bois de mine.

Donjon et forêt sont d'ailleurs intimement liés. Et s'il n'y avait pas eu le premier, l'autre n'aurait peut-être jamais existé.

Arques compte actuellement 250 habitants. Mais un document nous apprend que le chiffre de la population était de 216 en 1366 ; 450 en 1759 ; 504 en 1856 et 514 en 1881.

On imagine ce qu'était le village, il y a un siècle : partageant son activité entre la culture et l'élevage, une population agricole s'efforçait de faire produire des sols assez ingrats, tandis que les troupeaux de moutons « ratissaient » l'herbe nourrissante mais rare des Corbières rouges.

LE CADEAU DU CARDINAL

Les cadeaux sont toujours bons à prendre, dit-on. Arques en eut un appréciable vers 1600. Propriétaire du château-donjon, le cardinal duc de Joyeuse fit don d'une partie de ses terres à la commune. Ces terres firent des envieux. Certains s'en emparèrent et en 1846, Arques et Albières entrèrent en procès. La première commune, mal défendue, perdit et Albières gagna une superficie délimitée sur le plan cadastral par un trait rouge et par un trait bleu. Précisons que la commune d'Arques possède du terrain dans celle d'Albières.

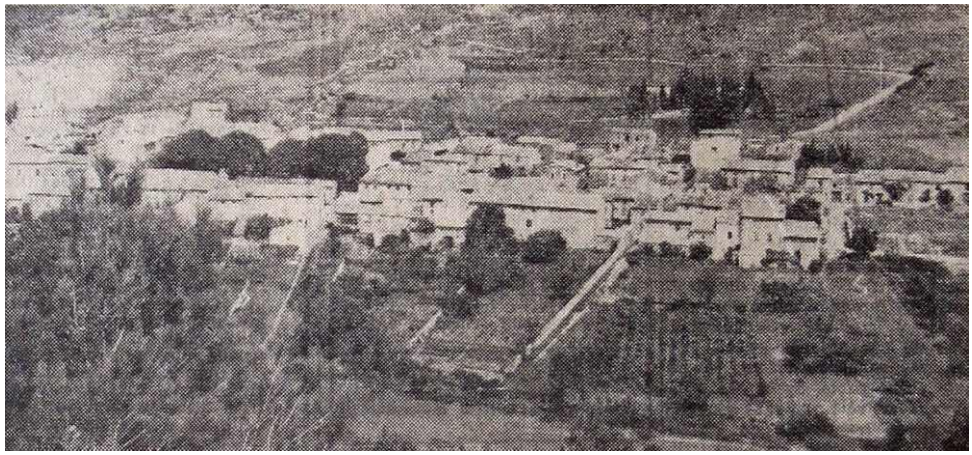

Une vue générale d'Arques

Mais toutes ces terres se seraient longtemps brûlées sous le soleil méridional et l'eau les aurait ravinées et entraînées si deux hommes, le conservateur Rousseau et le maire conseiller d'arrondissement Hubert Roché, ne s'étaient lancés dans la plus audacieuse entreprise qui allait transformer le pays.

Un accord fut conclu : la commune d'Arques céderait une partie de son immense étendue de landes à l'administration des Eaux et Forêts, sous condition que cette dernière reboiserait un certain nombre d'hectares communaux.

Cela n'alla pas sans résistance. Les propriétaires de troupeaux ne voyant pas d'un bon œil échapper ces terrains. En outre, de son côté, l'administration des Eaux et Forêts acheta des landes et des propriétés abandonnées.

DE LA BERQUE GROSSE A L'ESQUINO D'ASÉ

Résultat ? Le relief tourmenté des Corbières de cette contrée disparaît sous l'immense manteau de la plus belle forêt domaniale d'Europe, plantée par l'homme : la forêt du Rialsesse, 2.000 hectares de magnifiques essences dont nous avons très souvent parlé. Une route empierrée et goudronnée, de plusieurs mètres de large y formera bientôt une gigantesque boucle. Et tout le long de la cime des crêtes, un pare-feu de six mètres de large forme un interminable boulevard voisine avec le Cardou, jusque, très loin à l'Est, en passant par la Berque petite. On ne saurait décrire toute le joli panorama que l'on peut admirer en se promenant sur cette grandiose avenue forestière.

Et là-haut, du côté de l' « Esquino d'Asé » (col du Paradis) une stèle en granit se dresse dans la magnifique clairière de la maison ratissé de la Berque Grosse qui de l'Estagnol, pour perpétuer la mémoire du conservateur Rousseau.

LA FORET COMMUNALE

De son côté, Arques a une cinquantaine d'hectares de forêt communale soumise au régime forestier et dont une partie se trouve située sur le territoire d'Albières.

Cette forêt communale est composée principalement de pins noirs d'Autriche, de pins sylvestres, de sapins, forêt de l'Abétouse et de feuillus de toutes essences où le chêne blanc domine.

Pour situer l'importance territoriale de la forêt, disons que les 1.850 hectares de superficie totale de la commune se décomposent de la façon suivante : landes 639 hectares ; terres, 297 hectares, prés 13 hectares, vignes, une quinzaine d'hectares en ce moment ; forêt, 859 hectares.

Malheureusement, le 15 août 1949, vers 10 h., une épaisse colonne de fumée s'éleva et un incendie étendit ses ravages dans la forêt communale et dans celle des particuliers. Aussi s'efforce-t-on de bien entretenir ce qui est déjà planté et de reboiser au fur et à mesure.

DES CHIFFRES...

Comme faire œuvre forestière suppose une succession de peuplements, on exploite le pin, principalement le noir d'Autriche, et on le remplace par des plantations d'essences plus précieuses : sapin et cèdre. Ces coupes partielles procurent un important revenu à la commune.

Les ventes de coupes sont effectuées par adjudication. Le produit de la vente est amputé de 10 % pour l'entretien et la surveillance

Hubert Roché, cité dans l'article, est le père de Léon Roché, le médecin chez qui se rendait quelquefois l'abbé Saunière. Il est également le père de Paul Roché, notaire à Arques, dans l'étude duquel Marie Dénarnaud et l'abbé Saunière ont signé certains actes, notamment relatifs aux achats de terrains pour la construction d'une partie du domaine du curé.

des forêts ; 12 % pour frais d'enregistrement ; 5 % pour les reboisements et 2 % pour la caisse de secours mutuels. N'empêche que la commune encaisse dans les 70 %.

Par exemple, en 1951, le produit des coupes s'éleva à 4.600.000 fr. ; d'autres années, il se chiffra à 1.500.000 ou 2 millions.

...UNE COMPARAISON

Qu'on juge de l'importance de cette rentrée d'argent, compte tenu que le budget d'Arques s'élève à deux ou trois millions en moyenne ! Par ses forêts, la commune d'Arques est une des plus riches du département. Elle a, non pas une poire pour la soif, mais... tout un poirier.

Le contribuable d'Arques en est d'autant plus soulagé. Lui trouve, bien sûr, qu'il paie trop d'impôts. Mais que dirait-il s'il fallait qu'il solde les dépenses d'autres communes. Un exemple sur le bordereau des impôts : le centime le franc est de 0 fr. 64 pour Arques et de 1 fr. 23 pour Valmigère. Ne trouvez-vous pas que les chiffres parlent ?

Et puis, la forêt occupe un main-d'œuvre locale. Que serait le village sans ses forêts ?

Il y a l'eau dans toutes les maisons. L'adduction date de 1898. Elle fut transformée et renforcée en 1935.

Les rues seront bientôt goudronnées. Et la construction d'un foyer des campagnes ne tient qu'à une question de reloger des locataires d'un immeuble communal.

UN PATRIMOINE FORESTIER

La générosité d'un cardinal a su être exploitée par des hommes qui, ayant vu les choses en bons pères de famille, ont fait le placement d'avenir pour les générations futures.

Nous voudrions tant que ce côté économique d'Arques serve d'exemple à d'autres communes du département qui se meurent, faute de ressources. Même sans un pouce de terrain ,elles devraient pouvoir se constituer ce patrimoine forestier en achetant des landes et des propriétés abandonnées pour reboiser ensuite. Une bonne politique rurale devrait aboutir à subventionner l'achat de ce genre de terrains.

Plus d'un Conseil municipal devrait aussi méditer que réaliser une adduction d'eau, cimenter la place ou goudronner les rues, ne suffit plus. Bien administrer suppose trouver des ressources nouvelles pour que la commune vive plus confortablement, tout en épargnant le contribuable.

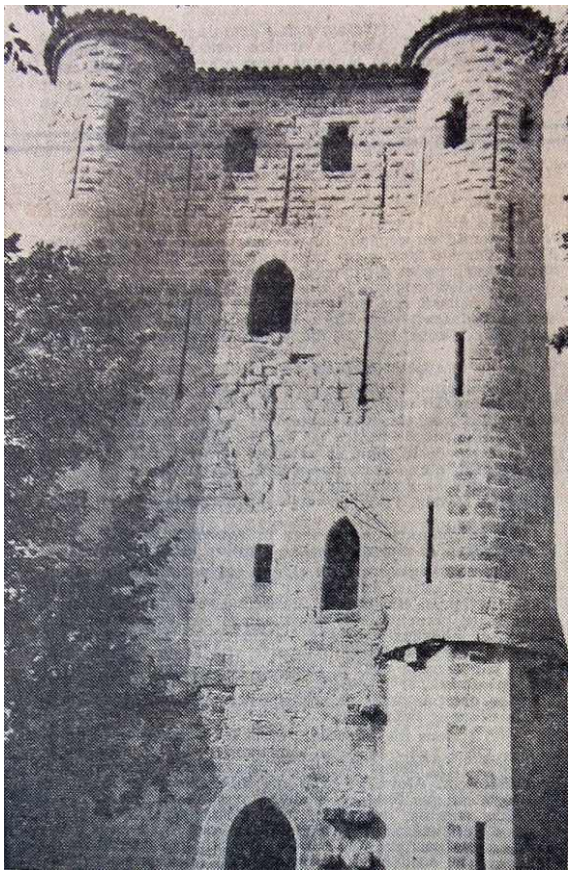

Le château d'Arques

Dans son second article du 17 septembre 1957, le *Midi-Libre* retrace brièvement l'histoire du château d'Arques par la voix de Déodat Roché. Un squelette de grande taille, comme celui découvert à Rennes-le-Château en septembre1956 par Noël Corbu [1], fut mis au jour à Arques au cours de travaux. L'article évoque aussi les alentours de la commune, notamment les deux *« Peyro Dreto »* et le tombeau des Pontils.

ARQUES, patrie des Roché a un passé très attachant

Qui a vu Arques, il y a cent ans, et qui le verrait aujourd'hui ne reconnaîtrait plus la commune. La magnifique forêt du Rialsesse, une des plus belles d'Europe, par ses deux mille hectares de pins, de cèdres, de sapins et d'autres essences, les forêts communales et les forêts particulières ont modifié le visage de cette contrée devenue l'une des plus pittoresques du département. N'a-t-elle pas fait l'admiration des élèves de l'école forestière des Barres qui ont passé cette année, une journée à Arques ?

La forêt envahit petit à petit les lambeaux de terre rouge que les planteurs avaient négligés. Le vent a disséminé les graines, et ça et là poussent des pins.

Arques peut aujourd'hui être classé parmi les plus beaux parages touristiques du département. Nous ne surprendrons personne en disant qu'il est devenu un village de retraités et d'estivants. En août et septembre il est impossible de trouver une maison pour se loger. Et c'est l'impossibilité de reloger les locataires d'un bâtiment communal qui retarde toujours la construction d'un foyer des campagnes.

LA LEGENDE DE FONTOISE

Son altitude peu élevée (360 mètres) et le voisinage de l'immense forêt valent un climat des plus doux tandis que le pittoresque, l'histoire et la légende se rejoignent pour intéresser le passant et passionner le sédentaire.

La plume de certains s'est déjà exercée à ressusciter un passé que l'on devine fort attachant mais qui se refuse à livrer tous ses secrets. A la bibliothèque de l'école, il existe un exemplaire unique de l'histoire d'Arques par Albert Fabre. Mais ce livre, déjà ancien, est loin de présenter toutes les garanties d'authenticité du passé décrit.

Il y a aussi la fameuse légende de Fontoise dans laquelle il est question de trois jeunes gens, de trois jeunes filles, de séduction, de pendaison et d'un gouverneur qui viendra incendier le village. C'est ce qui a fait supposer à certains que Fontoise est un ancien nom d'Arques.

CHEZ M. DÉODAT-ROCHÉ

L'accord avec l'administration des Eaux et Forêts qui devait donner un nouveau visage et une nouvelle orientation économique à la commune d'Arques, fut, comme nous l'avons déjà dit, conclu par M. Hubert Roché, maire et conseiller d'arrondissement. Cette sage administration fut poursuivie par le fils, M. Paul Roché, notaire-maire, et conseiller général et par le petit-fils, M. Déodat-Roché, président du tribunal de Béziers, maire et conseiller général à son tour.

Aujourd'hui à la retraite, M. Déodat-Roché n'est pas seulement le descendant et le dernier d'une lignée d'administrateurs. Il est l'historien, l'archéologue et le philosophe dont les ouvrages font autorité dans le domaine du savoir. Fondateur-secrétaire général de la société du souvenir et d'études cathares, il publie les cahiers d'Etudes Cathares. Et sa dernière et très remarquable œuvre d'histoire : « L'église romaine et les Cathares albigeois » vient de paraître.

Nul ne serait qualifié mieux que lui pour parler des origines d'Arques.

DE LA LÉGENDE A GILLES DE VOISINS

« Bien que le doute subsiste », nous a-t-il dit, « tout montre qu'un château et un village existaient avant la croisade des Albigeois ». Après avoir évoqué les [illegible]

[1] https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20_du_Midi/images/DDM_01_10_1956_Terre_de_squelettes.pdf

batailles qui se sont déroulées entre Couiza, Rennes-le-Château et Coustaussa, M. Déodat-Roché pense qu'il est possible que le château ait été détruit et le village rasé durant la croisade des Albigeois. Une légende ne dit-elle pas que les habitants se réfugièrent dans les forêts ? Quant à la légende de Fontoise, on la trouve, nous a-t-il dit, appliquée à différentes époques et à divers endroits.

Le village et le château ont été reconstruits au XIIIme ou XIVme siècles par un des lieutenants de Simon de Montfort, Gilles de Voisins, sénéchal de Carcassonne qui avait pris possession de la région.

Trapue mais élégante, la tour du château, haute de 25 mètres, conçue autant pour la défense militaire que pour l'habitation, constitue un des chefs-d'œuvre de l'architecture militaire du moyen âge.

La porte d'entrée porte encore les armoiries (trois fuseaux) du seigneur De Voisins.

D'une part on voit encore la réserve d'eau et l'autre l'ancienne chapelle transformée en habitation tandis que le chemin de ronde a disparu.

Remarquable autant par sa pierre que par sa bonne conservation ce château n'avait que deux semblables en France. Etrange coïncidence, ces deux derniers ont été détruits par les Allemands ; l'un durant la guerre 1914-1918, l'autre pendant la dernière guerre. Celui d'Arques a donc d'autant plus de valeur qu'il est maintenant unique en France.

A l'époque de M. Paul Roché, maire et conseiller général, la commune acheta le château-donjon et le fit couvrir.

Le château d'Arques figure aussi dans les annales de la Blanquette de Limoux. Et déjà au moyen âge les bouchons sautaient aux voûtes de pierre.

DES SQUELETTES DÉCAPITÉS ?

Autre monument digne d'intérêt: la boulangerie d'Arques. La bâtisse ancienne qui l'abrite n'est autre qu'un prieuré du Vme ou VIIme siècles. Il dépendait de l'abbaye de Lagrasse.

Ce soin près de la grande place atteste d'un lointain passé historique. Des sarcophages wisigothiques y ont été découverts.

Il y a quelques années le ruissellement des eaux dégagea, près des marches de la place, un squelette. En 1935, lorsqu'on refit les canalisations de l'eau, d'autres squelettes de grande taille furent mis à jour. L'un dépassait deux mètres, nous a-t-on dit. Et tous les squelettes n'avaient pas de crâne, ce qui fait penser à des décapités. Les gens n'en ont été que plus intrigués par ces macabres découvertes.

SUR LA COLLINE

Tant qu'on est à Arques, une petite excursion s'impose. Elle ne prend pas beaucoup de temps. Vous gravissez la petite colline de pins et là-haut, vous découvrez une petite et grâcieuse chapelle, celle de la Tapie, dont le point de mire est un gros cèdre à branchage étagé. C'est un curé bâtisseur, l'abbé Peyre qui l'a édifiée peu après 1870. On y remarque une grande vierge. Les gens de l'endroit y montaient en pèlerinage. Et de cette hauteur on a d'une part un joli panorama sur le village et de l'autre une belle vue sur les forêts.

Pour nous rappeler ce que nous sommes dans les Corbières de gros rochers offrent les formes les plus diverses. En prenant la route du col du Paradis de grandes falaises rocheuses ne cessent d'attirer le regard. On y remarque de profondes excavations en forme de grottes. Et des sortes de hautes chandelles rocheuses de plusieurs mètres de haut qui paraissent avoir divorcé avec la falaise. L'une des plus remarquables est la « peyro dreïto » que les gens appellent aussi « Caousso pétit ».

De ce côte là, il y a aussi le pont du Mounail et le pont du Boulanger, qui doivent avoir outre leur pittoresque attrait quelque légende ou histoire à livrer.

DU PERRON DE LA MAIRIE...

L'histoire d'Albert Fabre nous apprend que Gilles de Voisin avait créé, en 1329, un marché hebdomadaire. D'ailleurs Arques, qui a sainte Anne pour patronne avait deux foires réputées et fort fréquentées : celles du 26 juillet et du 20 octobre. La première se tient encore.

Ajoutons que la fête locale a lieu le 26 juillet. On danse sur la grande place qu'ombragent huit gros marronniers. Et les musiciens jouent sur le perron de la mairie. Les marches de la mairie et son perron se signalent par une sorte de pierre ayant une apparence de marbre et qui a été tirée d'une carrière au-dessus du château. Ce dernier, par contre, a été construit avec un grés arraché non loin du village.

Il existe donc dans ces parages, des carrières qui vaudraient, sans doute, d'être exploitées.

...A PONTILS

On trouve enfin sur le chemin du retour vers Arques une autre « Peyro dreïto », non loin de Pontils vers Serres. Cette dernière est très discutée car on n'arrive pas à s'accorder pour savoir s'il s'agit d'un menhir, d'un dolmen ou d'un jalon du méridien de Paris.

Toujours du côté de Pontils, il y eut dans le temps, une verrerie et aussi une industrie de parfum de lavande. D'ailleurs on voit près de la route le tombeau d'un Américain qui dirigeait l'une de ces industries.

Mais nous n'avons pas tout dit. Allez à Arques et vous y ferez d'autres découvertes car ce village est véritablement passionnant.

La chapelle de la Tapie, construite par un curé bâtisseur

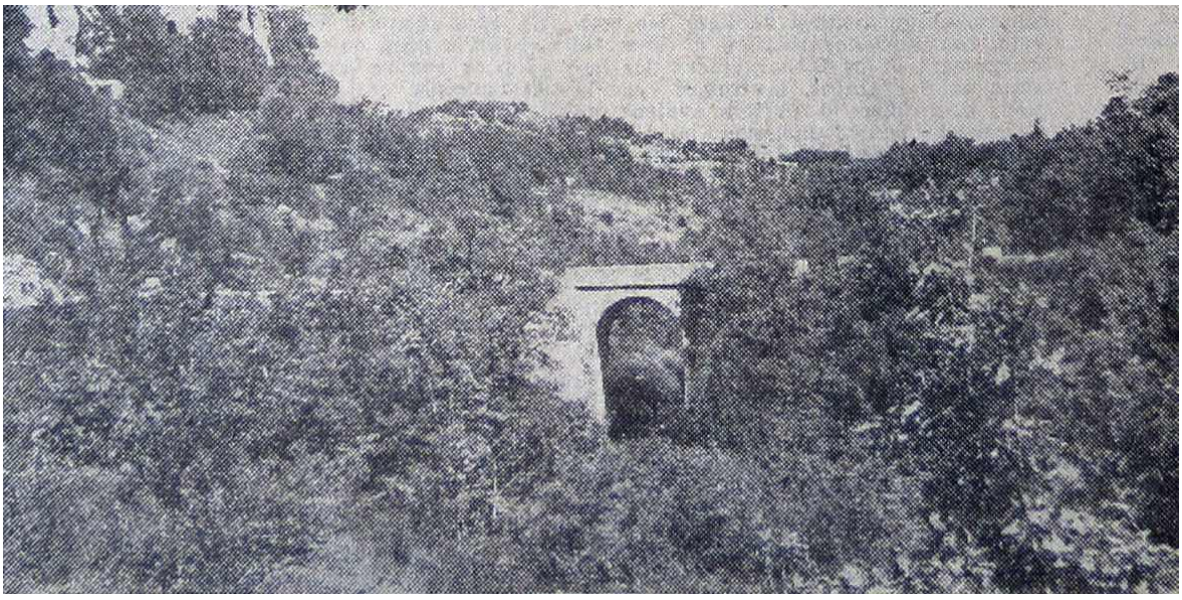

Aux environs d'Arques, le pont de Mounail